

Rentrée scolaire

2024/2025



DOSSIER
DE PRESSE

n IÈVRE
le département

SOMMAIRE

Rentrée 2024-2025 : quoi de neuf ?	P4
Liste des collègues	P6
Implantation des collèges publics	P7
Les chiffres clés	P8
La politique éducative départementale	P9
- les moyens humains	P10
- les actions	P11
- les travaux	P16
- le transports des élèves en situation de handicap	P18



ÉDITO



La nouvelle est assez remarquable pour être saluée d'emblée : le nombre de collégiens nivernais sera en hausse de plus de 171 élèves par rapport à la rentrée 2023 et 7.276 élèves feront leur rentrée cette année dans les collèges de la Nièvre.

Aussi l'engagement pris au début de ce mandat de ne fermer aucun collège et de maintenir l'ensemble de nos 30 établissements publics tient sa promesse. Celle de permettre aux élèves d'évoluer dans des lieux de formation à taille humaine avec des classes raisonnablement chargées. Ce sont les prérequis d'un apprentissage serein, dont nous avons la responsabilité.

En effet, nous mettons un point d'honneur à faire de ces années de collège une période heureuse pour les jeunes Nivernais. Cela passe par des moyens humains, que nous déployons dans chaque établissement (pour la cuisine et l'entretien des locaux avant tout) et que nous renforçons pour cette rentrée, avec la création d'une brigade volante qui pourra conforter à la demande les équipes en place.

Cela passe aussi par l'entretien et la modernisation des bâtiments pour le confort et la sécurité des enfants, mais aussi pour l'adaptation au changement climatique : modernisation des cuisines, pose de panneaux photovoltaïques, végétalisation des cours, dont vous trouverez le détail dans ce document.

Mais c'est aussi la richesse des projets pédagogiques proposés qui feront de ces années collèges un marqueur d'épanouissement à l'âge délicat de l'adolescence.

C'est tout le travail que nous menons avec la démarche Collège de demain. 11 projets concrétisent déjà cette volonté d'ouvrir les établissements vers l'extérieur et d'embarquer les élèves dans des aventures pédagogiques toutes plus stimulantes les unes que les autres : création d'une web radio, salon du livre au collège, salle équipée d'un musée virtuel ouverte à tous...

Cette rentrée scolaire s'annonce, une nouvelle fois, au service des jeunes et toute l'équipe du Département, élus et techniciens, est au rendez-vous.

Nous avons aussi la responsabilité d'être à l'écoute d'une jeunesse qui nous interpelle. Les jeunes Nivernais, qui se sont exprimés sans détours, débordent d'idées et d'envies pour notre département. Nous poursuivrons ces temps d'échanges avec eux et en compagnie de « la bande des moins jeunes », des bénévoles, mi-tuteurs mi-anges gardiens, qui apportent leurs expériences, leurs conseils pour aider à trouver la bonne information au bon endroit et pousser les portes de structures parfois inconnues ou lointaines.

Quoi de plus motivant que d'être aux côtés des jeunes Nivernais pour les accompagner, dans les meilleures conditions possibles, vers leur vie d'adultes ! Nous mesurons l'ampleur de la tâche.

C'est la priorité que nous nous sommes donnée au Département.

C'est aussi notre fierté.

Fabien BAZIN

Président du Conseil Départemental

Wilfrid SÉJEAU

Vice-président en charge des collèges et de l'éducation, de la culture de la jeunesse et de l'enseignement supérieur

RENTRÉE 2024-2025 : QUOI DE NEUF ?



171 collégiens en plus dans la Nièvre !

Selon la prévision de l'Éducation nationale pour la rentrée 2024-2025, 171 élèves supplémentaires viennent gonfler les rangs des Nivernais scolarisés sur notre territoire. Portant ainsi le nombre d'élèves à 7276 au total.

Une brigade de remplacement pour améliorer la qualité du service

En 2024, le Conseil départemental de la Nièvre a mis en place une brigade volante de professionnels à même d'épauler les équipes déjà en place dans les collèges. Celle-ci peut d'ores et déjà compter sur 2 cuisiniers volants ainsi que 6 agents polyvalents.



Manger mieux

Le Département tend à favoriser des circuits alimentaires de proximité. Ainsi le taux de produits locaux sur les 6 principales familles de produits (boulangerie, volaille, boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) en 2023 était de 23,6 7% pour l'ensemble des collèges. 11 collèges utilisent plus de 20 % de produits locaux pour atteindre 35 % dans certains établissements.

83 producteurs et transformateurs fournissent les établissements.





Des établissements rénovés

Le Conseil départemental poursuit ses efforts de rénovation sur les collèges du territoire.

Cours végétalisées :

Objectif : Végétaliser les cours des collèges Les Loges à Nevers et du collège René-Cassin à Cosne-sur-Loire

La végétalisation des cours des collèges vise à améliorer la qualité de vie des élèves et du personnel en créant un environnement plus agréable et sain. Cela contribue à réduire les îlots de chaleur urbains, favorisant ainsi un microclimat plus frais. La végétalisation encourage également la biodiversité et offre des opportunités pédagogiques sur l'écologie et le respect de l'environnement. En outre, elle peut réduire le stress et améliorer le bien-être mental des élèves. Enfin, elle favorise la gestion durable des eaux pluviales en réduisant le ruissellement et en augmentant l'infiltration.

Travaux : ils débuteront fin août semaine 35, et finiront aux vacances de la Toussaint.

Coût : 729 885€ TTC

Cuisine de Donzy :

Objectif : La réfection de la cuisine du collège vise à améliorer la qualité et la sécurité des repas servis aux élèves. Cela permet d'optimiser les conditions de travail du personnel en modernisant les équipements et les installations. Elle contribue à respecter les normes sanitaires et réglementaires en vigueur. Enfin, une cuisine bien conçue peut améliorer l'efficacité opérationnelle, réduisant ainsi les coûts à long terme. Le projet conforte ainsi la volonté d'une cuisine de proximité qui prépare environ 163 repas par jour (2023-2024 : 113 pour les collégiens, 17 commensaux et 33 pour les écoliers de la commune).

Travaux : première phase en 2024 (zone cuisson et laverie), début des travaux été 2024

Deuxième phase en 2025 (légumerie, préparation froide, bureau, réserve et chambres froides)

Coût : 518 000 € TTC

Huisseries de Guérigny :

Objectif : la réfection des menuiseries extérieures du collège vise à améliorer l'isolation thermique et acoustique des bâtiments, contribuant ainsi à un meilleur confort pour les élèves et le personnel. Cela permet également de renforcer la sécurité en installant des fenêtres et des portes plus robustes et modernes. La rénovation des menuiseries peut contribuer à réduire la consommation énergétique et les coûts associés, en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments. En outre, cela participe à l'esthétique générale de l'établissement, créant un environnement plus accueillant et agréable.

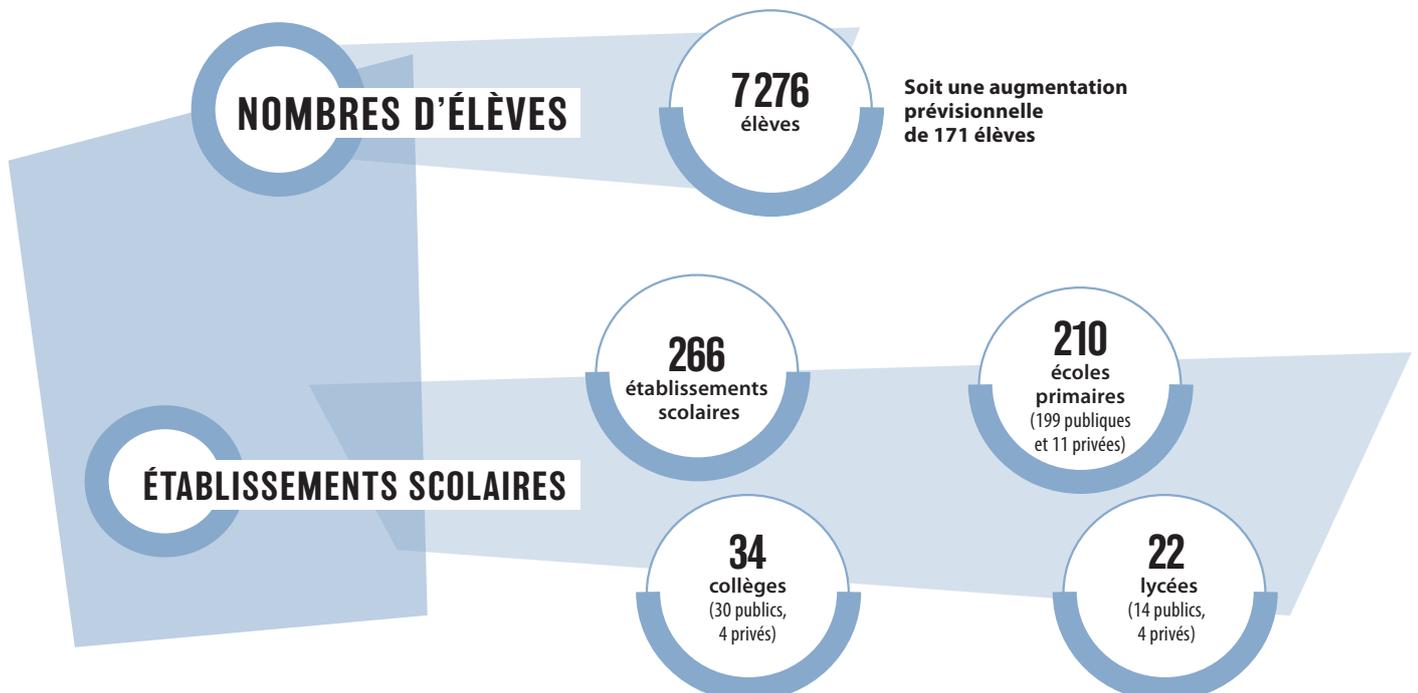
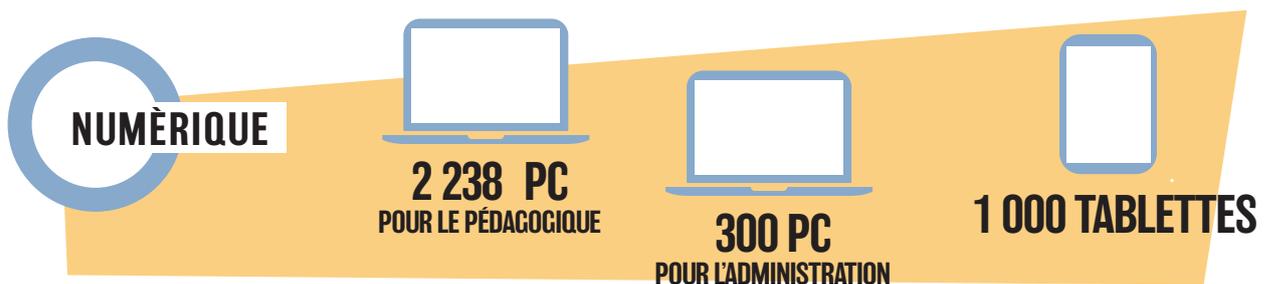
Travaux : été 2024

Coût : 129 000€ TTC

LISTE DES COLLÈGES PUBLICS

COMMUNE	NOM DU COLLÈGE	ADRESSES
CERCY-LA-TOUR	Le Champ de la Porte	86 Rue de Châtillon, 58340 Cercy-la-Tour
LA CHARITE-SUR-LOIRE	Aumeunier Michot	2 Rue du Clos, 58400 La Charité-sur-Loire
CHÂTEAU-CHINON	Bibracte	2 Rue de Cortona, 58120 Château-Chinon(Ville)
CLAMECY	Giroud de Villette	Rte d'Armes, 58500 Clamecy
CORBIGNY	Noël Berrier	1 Rue d'Augenay, 58800 Corbigny
COSNE	René Cassin	Rue Léon Blum, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
COSNE	Claude Tillier	6 Av, du 85, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
DECIZE	Maurice Genevoix	51 Rte d'Avril, 58300 Decize
DONZY	Henri Clément	Rue de Lardin, 58220 Donzy
DORNES	Lucien Chaussin	38 Rue de Decize, 58390 Dornes
FOURCHAMBAULT	Paul Langevin	9 Rue Dufaud, 58600 Fourchambault
GUERIGNY	Jean Jaurès	Rue Jean Baptiste Huard, 58130 Guérigny
IMPHY	Louis Aragon	Pl. Elsa Triolet, 58160 Imphy
LORMES	Paul Barreau	3 Rte de Château Chinon, 58140 Lormes
LUZY	Antony Duvivier	3 Rue des Cannes, 58170 Luzy
LA MACHINE	Jean Rostand	8 Rue Maurice Perceau, 58260 La Machine
MONTSAUCHE-LES SETTONS	François Mitterrand des Grands Lacs du Morvan	Rue du 8 Mai 1945, 58230 Montsauche-les Settons
MOULINS-ENGILBERT	Les Deux Rivières	4 Av. de la Gare, 58290 Moulins-Engilbert
NEVERS	Adam Billaut	55 Rue Claude Parent, 58000 Nevers
NEVERS	Les Courlis	15 Bd Léon Blum, 58000 Nevers
NEVERS	Les Loges	47 Rue Pablo Néruda, 58000 Never
NEVERS	Victor Hugo	5 Ter Bd Victor Hugo, 58000 Nevers
POUILLY-SUR-LOIRE	Les Guilleraults	Les Guilleraults, 58150 Pouilly-sur-Loire
PREMERY	Achille Millien	20 Rte de Cervenon, 58700 Prémercy
SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	Arsène Fié	Rte de Saint-Sauveur, 58310 Saint-Amand-en-Puisaye
SAINT- BENIN-D'AZY	Les Amognes	4 Rue des Écoles, 58270 Saint-Benin-d'Azy
SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER	Les Allières	5 Av. Raymond Coutin, 58240 Saint-Pierre-le-Moûtier
SAINT-SAULGE	Jean Arnolet	2 Rue Jean Moulin, 58330 Saint-Saulge
VARENNES-VAUZELLES	Henri Wallon	49 Rue Louis Bodin, 58640 Varennes-Vauzelles
VARZY	le Mont Chatelet	Bd Saint-Saturnin, 58210 Varzy

CHIFFRES CLÉS



POLITIQUE ÉDUCATIVE DÉPARTEMENTALE

Ecouter et accompagner les jeunes

Lancé fin 2021 par le Conseil départemental, le dialogue direct avec les habitants conforte la priorité donnée à la jeunesse.

Les jeunes ont besoin d'être écoutés et accompagnés. Aussi, le Conseil départemental poursuit ses rencontres avec les jeunes avec la tenue de cinq réunions publiques, organisées successivement à Cosne-sur-Loire, Château-Chinon, Decize, Nevers et Clamecy entre mars et mai 2024.

La politique éducative départementale s'inscrit dans cette démarche citoyenne de mandat :

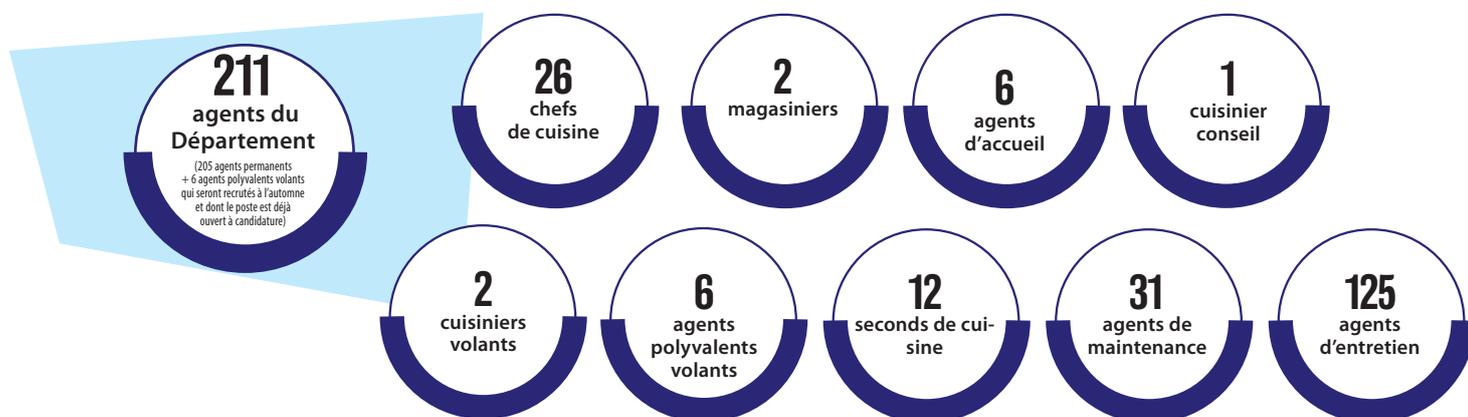
- Construire le collège de demain ouvert sur l'extérieur et émancipateur ;
- Faciliter l'accès des collégiens aux stages en entreprise ;
- Sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux avec la mise en place d'un plan biodiversité dans chaque collège.

Pour la Nièvre, le maintien d'une offre éducative de proximité passe par la capacité des territoires à inventer l'école et le collège de demain.

En 2024, grâce à la mobilisation des élus départementaux et locaux, la Nièvre a obtenu une convention avec l'Éducation nationale unique en France. Elle a permis la labellisation de 12 territoires éducatifs ruraux avec à la clé un million d'euros sur 3 ans pour financer les projets des collèges et des écoles. De même, la Nièvre est le premier département de l'Académie de Dijon pour les projets retenus au titre de l'appel à projet "Notre école faisons-la ensemble". Tout cela contribue à favoriser le développement d'une école rurale innovante et performante.



LES MOYENS HUMAINS



La confiance aux entreprises d'insertion :

Pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Réussir : 79 contrats pour 17 collèges différents
- Trajectoires : 15 contrats pour 4 collèges différents

Nombre de procédures de recrutement d'agents sur l'année scolaire 2023-2024 :

14 recrutements,

soit 11 agents d'entretien polyvalents, 2 agents de maintenance et 1 cuisinier volant.

Restauration

nombre de repas sur l'année scolaire 2023-2024 :

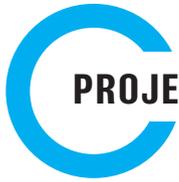
988 120
repas
servis dans
les collèges

- 693 280 repas servis à 4 952 collégiens
- 39 900 repas servis aux autres convives
- 254 940 repas servis aux élèves du 1^{er} degré.

Des circuits alimentaires de proximité

23,6 % c'est le taux de produits locaux sur les 6 principales familles de produits (boulangerie, volaille, boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) en 2023 : Plusieurs études sont en cours pour concourir à l'accroissement du taux de produits locaux : une étude sur la mise en place de légumeries-conserveries sur le territoire, ou encore une étude sur la création d'une plateforme d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, conduite en collaboration avec les deux pays notamment.

LES ACTIONS



PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE 2024 :

40 projets pédagogiques financés pour un montant total de 50 000 euros en hausse de 15 000 euros par rapport à 2023, à destination de 2 associations et 23 collèges (chaque collège demandeur a bénéficié du financement d'au moins un projet).

PROJETS PÉDAGOGIQUES ASSOCIATIFS :

- **Association CLEMI : 1 800 euros** pour son projet « Classes presse 58 » visant à faire découvrir aux élèves le monde médiatique et la fabrique de l'information ;
- **Association SCENI QUA NON : 4 500 euros** pour son projet « Cinéma et collège - éducation à l'image » visant à initier les élèves à la technique cinématographique.

PROJETS PÉDAGOGIQUES DES COLLÈGES :

- **Collège René-Cassin - Cosne-sur-Loire : 2 000 euros** pour son projet « Séjour activité plein air et nature en Lozère » visant à faire découvrir aux élèves des activités de plein air ;
- **Collège Paul-Barreau - Lormes : 3 000 euros** pour son projet « Section canoë kayak » visant à permettre aux élèves de continuer à pratiquer cette discipline ;
- **Collège Adam-Billaut - Nevers : 1 350 euros** pour son projet « Spectacle Ailleurs » visant à favoriser l'ouverture des élèves aux pratiques culturelles en travaillant autour de plusieurs disciplines ;
- **Collège Antony-Duvivier - Luzy : 2 400 euros** pour ses projets « Atelier Art Thérapie » (600 euros) et « En route vers le bien-être au collège » (1 800 euros) visant à mettre en place des ateliers d'art thérapie et à mettre en place des démarches contre le harcèlement scolaire ;
- **Collège Henri-Wallon - Varennes-Vauzelles : 3 800 euros** pour ses projets « Voyage scolaire à Bruxelles et Amsterdam » (1000 euros), « Voyage scolaire en Italie » (2 000 euros) et « Sortie à Guédelon » (800 euros) visant à sensibiliser les élèves tant à la culture européenne qu'aux curiosités locales ;
- **Collège Louis-Aragon - Imphy : 700 euros** pour ses projets « Rencontre avec des professionnels en cuisine » (300 euros) visant à sensibiliser des élèves scolarisés en ULIS aux pratiques de restauration et « Parcours citoyen » (400 euros) consistant en une visite de l'Assemblée Nationale, de l'Arc de Triomphe, de la Tour Eiffel et du Musée du Louvre ;
- **Collège Jean-Arnolet - Saint-Saulge : 2 500 euros** pour son projet « La voile comme lien entre tous les usagers du collège durable Jean Arnolet » consistant en un voyage aux Glénans pour les classes de 5^e et de 4^e ;
- **Collège Les Allières - Saint-Pierre-le-Moûtier : 680 euros** pour son projet « La Machine : ville et mine » consistant en une visite de la mine ;
- **Collège Les Amognes - Saint-Benin d'Azy : 800 euros** pour son projet « Devenir Citoyen » visant à faire découvrir le Sénat et la ville de Paris aux élèves de 4^e et de 3^e ;
- **Collège Les Courlis - Nevers : 2 400 euros** pour ses projets « Dans la peau d'un gallo-romain » (1 300 euros) consistant en une visite des sites archéologiques de Saint-Romain en Gal, « Résister à l'esclavage » (600 euros) visant à développer une réflexion sur les droits humains et « Visite des institutions politiques à Paris » (500 euros) ;
- **Collège Les Deux Rivières - Moulins-Engilbert : 2 000 euros** pour son projet « Séjour linguistique en Espagne » visant à faire découvrir la culture et l'histoire espagnole aux élèves de 3^e ;
- **Collège Paul-Langevin - Fourchambault : 3 000 euros** pour son projet « Classe de mer » visant à faire découvrir le littoral atlantique aux élèves de 6^e en incluant ceux de SEGPA ;

- **Collège Jean-Jaurès - Guérigny : 2 250 euros** pour ses projets « Voyage scolaire à Bourges » (500 euros), « Séjour immersif en Angleterre » (500 euros), « Sortie scolaire à Clermont-Ferrand » (850 euros), « La Révolution industrielle » (200 euros) visant à découvrir le site de La Machine et « Découverte de la scénographie » (200 euros) consistant en une visite du Centre national du costume de scène (CNCS) de Moulins (03) ;
- **Collège Le Mont Châtelet - Varzy : 2 540 euros** pour ses projets « Voyage de mémoire » (2 000 euros) consistant à travailler sur la mémoire et la déportation puis à visiter un camp de concentration et une nécropole en Alsace et « Atelier Paroles » (540 euros) visant à mettre en place un atelier d'éloquence et de prise de parole ;
- **Collège Maurice-Genevoix - Decize : 910 euros** pour son projet « Les cadets de la sécurité » visant à faire rencontrer des pompiers, des gendarmes et des acteurs de la sécurité civile aux élèves de 6e de la section des cadets de la sécurité ;
- **Collège Achille-Millien - Prémercy : 540 euros** pour son projet « Visite culturelle et mémorielle à Paris » consistant en une visite du Musée de la Shoah et du Louvre ;
- **Collège Aumeunier-Michot - La Charité-sur-Loire : 1 800 euros** pour ses projets « Bienvenue chez moi » (1 300 euros) consistant en un échange avec des collégiens de l'Ardèche et de la Haute-Savoie et « Voyage à Autun pour les latinistes » (500 euros) ;
- **Collège François-Mitterrand des Grands Lacs du Morvan - Montsauche-Les Settons : 2 200 euros** pour ses projets « Voyage au Royaume-Uni » (500 euros), lequel concerne les élèves de 4^e et de 3^e, et « Section sportive VTT » (1 700 euros) visant à dynamiser la pratique du VTT en territoire rural et permettre à l'établissement de participer aux championnats de la discipline ;
- **Collège Lucien-Chaussin - Dornes : 2 200 euros** pour ses projets « Séjour sportif à l'Île d'Oléron » (1 500 euros), lequel concerne les classes de 5^e, et « Engagement » (700 euros) consistant en un spectacle de chant et de danse associant le collège de Saint-Benin-d'Azy ;
- **Collège Victor-Hugo - Nevers : 2 000 euros** pour son projet « Conte musical Émilie Jolie » consistant en un projet intergénérationnel autour d'un concert, associant environ 180 personnes dont des personnes en situation de handicap et des collégiens ;
- **Collège Henri-Clément - Donzy : 1 500 euros** pour son projet « Voyage scolaire à Stuttgart », lequel s'adresse aux élèves de 4^e et de 3^e ;
- **Collège Giroud de Villette - Clamecy : 2 500 euros** pour ses projets « Voyage linguistique à Madrid » (1 500 euros), lequel s'adresse aux élèves de 4^e et de 3^e, et « Échange franco-allemand » (1000 euros), lequel s'adresse aux élèves germanistes ;
- **Collège Champ de la Porte - Cercy-la-Tour : 630 euros** pour son projet « L'Oiseau bleu, réflexion autour de la nature et de la place de l'être humain » consistant à faire découvrir l'écriture théâtrale.

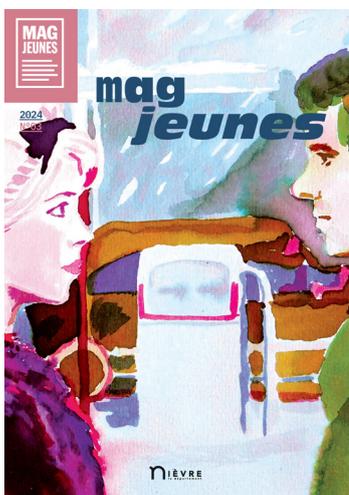


IMAGINE LA NIÈVRE / IMAGINE LA JEUNESSE :

Comme en 2023, 5 réunions publiques se sont tenues entre février et mai 2024 à Decize, Clamecy, Nevers, Château-Chinon et Cosne-sur-Loire. Elles ont rassemblé environ 450 personnes. Créée en 2023, la « bande des moins jeunes » (un collectif d'adultes accompagnant bénévolement les jeunes qui en expriment le besoin lors des réunions publiques) se développe et se compose désormais d'un vivier d'environ 85 personnes. Environ 40 fiches de suivi individuels ont été réalisées en 2024. Le bilan de cette 2^e édition a été présenté lors de La Nièvre en fête, le 8 juin à Baye. Imagine la jeunesse reviendra en 2025.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL JEUNE ET CITOYEN (CDJC) :

17 collèges participent, avec 62 jeunes élus et suppléants de 5^e et 4^e pour un mandat de 2 ans (2023-2025), dont l'un des grands enjeux sera l'organisation d'un concours d'éloquence interne au CDJC. Pour ce faire, des thématiques sociétales seront proposées et sélectionnées par les collégiens eux-mêmes. Un accompagnement sera fait sur le fond mais surtout sur la forme (éloquence, prise de parole, construction d'un argumentaire et d'un point de vue collectif sur un sujet donné). De septembre 2024 à juin 2025, chaque commission se réunira trois fois et deux séances plénières auront lieu, l'une en novembre et l'autre en juin.



MAG JEUNES :

Lancé par le Conseil départemental, le Mag jeunes offre aux adolescents et jeunes adultes nivernais un espace rare d'expression libre, où se mêlent témoignages, tranches de vie et avis tranchés sur des enjeux de société - harcèlement, anorexie, handicap, etc.

Le numéro 3 est en préparation. Le blog est régulièrement alimenté par des articles. Le prochain numéro devrait tourner autour d'Imagine la jeunesse, avec notamment le témoignage de Nivernais ayant participé aux réunions publiques. À retrouver sur <https://magjeunes.nievre.fr/>

1^{ÈRE} FÊTE DE LA JEUNESSE :

Cet évènement, qui succède à la Nuit des Jeunes Leaders, se déroulera vendredi 29 novembre 2024. Elle aura pour objectif de mettre en valeur et de porter à connaissance des jeunes les dispositifs départementaux qui sont spécialement conçus pour eux : Imagine la jeunesse, la « bande des moins jeunes », le Pass à l'international, l'aide au permis de conduire, le Budget participatif jeunesse, Initiatives Jeunes ou encore le Mag jeunes.

BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS

Dans le cadre du Budget participatif nivernais, le Conseil départemental subventionne 100 % du montant total TTC du projet déposé (montant maximal du projet 15 000 € TTC) les projets « jeunesse et collèges ».

Une enveloppe de 100 000€ est allouée au budget participatif pour les jeunes et 30 000 € pour les collèges.

En 2023, le Budget participatif Nivernais a permis par exemple de financer les projets de :

- l'Association sportive de Château-Chinon avec l'achat de 22 VTT et casques pour les jeunes de l'association sportive, inscrits à la section sportive « activités de pleine nature » afin de leur offrir une nouvelle pratique sportive et de leur faire découvrir les chemins du Morvan.
- Centre social du Vaux d'Yonne Edouard Seguin pour créer et aménager un espace cuisine qui sera complété par un jardin, le tout géré par les jeunes.
- Association « Tous contre la pollution pour l'acquisition » d'une scène mobile avec du matériel de sonorisation afin d'organiser des journées festives autour du thème de l'environnement, et de sensibiliser l'ensemble des générations au respect de la nature et de l'environnement.

COLLÈGE DE DEMAIN : UN APPEL D'AIR ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ET LEUR TERRITOIRE

Impulsé par le nouvel exécutif du Conseil départemental en 2021, le programme Collège de demain applique la démarche citoyenne Imagine la Nièvre ! aux 30 collèges publics. Douze d'entre eux ont répondu à l'appel à projets lancé en 2022, et d'autres sont déterminés à les rejoindre dans cette approche innovante qui décloisonne les établissements et crée (ou renforce) des liens avec les associations et les collectivités locales.

L'appel à projets du Conseil départemental a fait apparaître une remarquable diversité dans les projets et leur réalisation : des aménagements extérieurs (cour végétalisée, théâtre de verdure, etc.) et intérieurs (salles multimodales), des activités, des événementiels (festival littéraire), des médias (radio), des outils de lien (bibliothèque mobile).

Collège de demain s'inscrit dans la démarche partenariale copilotée avec l'Éducation nationale, « Nièvre territoire des ambitions ».

LES FONDAMENTAUX DE L'APPEL À PROJETS SONT LES SUIVANTS :

- un partenariat socle tripartite réunissant le collège, la commune siège et le Conseil départemental ;
- un partenariat évolutif et ouvert, dans lequel les associations, les entreprises, etc. peuvent s'intégrer en cours de projet ;
- une volonté d'ouverture sur l'extérieur qui ne perd pas de vue la vocation première de l'établissement, c'est-à-dire l'enseignement à destination des jeunes Nivernais.

En s'appuyant sur un maillage fort de 30 établissements publics, la finalité de ces actions consiste à faire évoluer la perception du collège par la population, et à transformer les collèges en lieux ressources (voire en tiers lieux) de chaque territoire.

Le Département accompagne le développement des projets par l'ingénierie de ses services et en leur consacrant une enveloppe budgétaire annuelle de 100 000 €.

LES 12 PROJETS LABELLISÉS COLLÈGE DE DEMAIN

	COLLEGE PORTEUR	INTITULÉ	CARACTÉRISTIQUES COLLÈGE DE DEMAIN	BILAN D'ÉTAPE (05/07/2024)
1	CHÂTEAU-CHINON	Le collège Bibracte, cœur de formation et de culture	=> aménagement d'une salle multimodale (visioconférences, équipée salle de musique) utilisable par les extérieurs (associations, centre social)	Concertation interne à la communauté éducative du collège sur les usages de la salle • articulation avec la sécabilité du bâtiment internat
2	DONZY	Mairie et collège : le cœur et le poumon du bourg, mettre le collège au cœur du village	=> organiser des activités périscolaires avec les associations de la commune	Concertation en cours avec la commune. Réunion en septembre pour lancement sur l'année scolaire 2024-2025
3	DORNES	Le livre et vous	=> le collège souhaite devenir le centre de ressources culturelles du secteur scolaire de Dornes ; la culture (livre, théâtre) est le ciment des actions développées par le collège et les écoles => le collège dispose d'une camionnette qui est en cours de transformation en véhicule culturel (type mini-bibliothèque) pour réaliser des actions de lien avec la population : déplacement dans les maisons de retraite, les communes, auprès des habitants. Les collégiens participent à l'habillage et au nommage du véhicule.	Véhicule aménagé Bouquinebus. Habillage en cours. Financement du Conseil départemental : • 2023 : 2 570 € (remise en état du véhicule) • 2024 : 6 800 € (6 000 € pour l'aménagement et 800 € pour l'habillage)
4	LORMES	Le collège dans la petite ville du futur	=> activités sur la pause méridienne, avec des intervenants extérieurs et des associations locales (théâtre, calligraphie, sport, etc.) => interaction entre le collège et les associations communales et locales	Le collège effectue un bilan de l'année. Réorientation du projet prévue pour l'année scolaire 2025-2026. Financement du Conseil départemental : • 2023 : 4 000 € (intervenants)
5	LUZY	Ouverture de l'internat	=> renforcer les actions éducatives et d'ouverture pour les collégiens internes pour répondre à l'enjeu du bien-être de jeunes => partenariat avec le centre social et les associations locales à développer.	Travail partenarial sur 2 volets : volets activés : le collège et la commune ont déposé des dossiers de financement pour les appels à projets CAF et MSA. volet éducatif : recherche de solutions pour un renforcement de la réponse éducative sur les temps de présence des internes (direction de la Parentalité).
6	LA MACHINE	Créer un pôle d'excellence et de culture au cœur d'un territoire apprenant	=> ouverture d'une salle multimédias labellisée Microfolies, outil d'ouverture culturelle (accès virtuel à 19 musées) => ouverture à une utilisation externe au collège (associations, parents) sur des créneaux hebdomadaires (mercredi après-midi et samedi) et durant les vacances scolaires.	La salle est opérationnelle. Concertation avec les acteurs locaux (commune, centre social) pour renforcer l'ouverture à la population sur les temps hors scolaires. Financement du Conseil départemental : • 2023 : 20 067 €
7	MONTSAUCHE-LES SETTONS	Aménagement d'un théâtre de verdure	=> utiliser et reconfigurer une pente herbeuse existante pour créer un lieu culturel d'extérieur avec possibilité de faire l'école du dehors	Accompagnement du collège sur la formalisation du besoin (intervention du CAUE, visites pédagogiques inspirantes à Arleuf et Autun). Financement du Conseil départemental : • 2024 : 600 € (transport à Arleuf et Autun)

8	NEVERS-LES LOGES	Aménagement d'une cour végétalisée	<p>=> reconfigurer la cour du collège pour répondre aux enjeux climatiques (résorption des îlots de chaleur), d'appropriation de la cour par les collégiens (partage des usages) et d'éducation (possibilité de séances pédagogiques innovantes hors de la classe).</p> <p>=> la cour reconfigurée pourra être ouverte à des activités associatives extérieures ou à un usage par les habitants pour des événements ponctuels.</p>	Le projet est entré dans la phase de travaux : juillet-août 2024 (gros œuvre) et novembre-décembre 2024 (plantations et aménagements).
9	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	Radio Gôuter, une web-radio locale	<p>=> une web-radio au collège utilisée par les collégiens et les écoliers sur des projets de liaison école-collège (projet conte, projet arts du feu) ;</p> <p>=> une animation assurée par le centre social le mercredi après-midi ;</p> <p>=> concevoir et réaliser des reportages auprès des habitants de Saint-Amand ;</p> <p>=> la radio est au centre d'une dynamique avec la médiathèque communale, le centre social et le collège.</p>	<p>Lancement de l'activité webradio en janvier 2024.</p> <p>Financement du Conseil départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2023 : 11 930 € (4 730 € pour l'équipement du studio radio, et 7 200 € pour l'animation par le centre social) ; • 2024 : 6 500 € (cofinancement d'une cabine acoustique).
10	SAINT-BENIN-D'AZY	Festival du livre Au Fil des pages. Création d'un laboratoire de langues, outil au service du projet Collège de demain	<p>=> La première édition du festival s'est déroulée samedi 25 mai 2024 au collège. L'événement était ouvert à tous les publics.</p> <p>=> Rencontres avec des auteurs locaux (romans, BD), découverte des métiers autour du livre (calligraphes, libraires), ateliers lecture ;</p> <p>=> en préparation du festival des actions pédagogiques tout au long de l'année (ateliers calligraphies, visites d'imprimerie, élaboration des outils de communication par les élèves) et avec les écoles du secteur scolaire ;</p> <p>=> le laboratoire de langues créé au collège de Saint-Benin sert de support à des actions (lectures, recueils de témoignages)</p>	<p>Financement du Conseil départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2023 : 5 587 € (actions sur l'année scolaire) • 2024 : 7 600 € (organisation de l'événement) <p>S'y ajoute l'impression à titre gracieux, d'affiches, de flyers, du recueil de nouvelles des élèves de 4e par l'Imprimerie départementale.</p>
11	SAINT-SAULGE (TER)	Festival du livre L'Uni-vert du livre	<p>=> Le collège a accueilli la première édition du festival, ouvert à tous les publics, vendredi 31 mai 2024.</p> <p>=> Rencontres avec des auteurs locaux (romans, BD), découverte des métiers autour du livre (calligraphes, libraires, illustrateurs), ateliers lecture, planétarium gonflable (découverte de l'univers).</p>	<p>Financement du Conseil départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2023 : 5 445 € (actions sur l'année scolaire) • 2024 : 5 500 € (organisation de l'événement)
12	VARNES-VAUZELLES	Un collège ouvert sur sa communauté : - ouverture de la salle d'évolution sportive (utilisation par les clubs), - ouverture de la salle informatique (utilisation par les élèves du 1 ^{er} degré et par les habitants).	<p>=> Ouverture des espaces sportifs aux associations ;</p> <p>=> ouverture des espaces numériques du collège aux écoles.</p>	

DE NOUVELLES IDÉES DE PROJETS

COLLÈGE	OBJET	SUITES
IMPHY	<p>Réunion initiale d'accompagnement de l'idée au projet (21/05/2024) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer une classe orchestre au collège en fédérant les acteurs culturels imphycois (école de musique, philharmonie) ; • faire venir les écoliers du 1^{er} degré pendant 1 semaine (juin 2025) ; • ouverture culturelle pour les collégiens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du projet : septembre-octobre 2024 (descriptif, coût). • Poursuite de l'accompagnement à la rentrée scolaire.
VARZY	<p>Réunion initiale d'accompagnement de l'idée au projet (11/06/2024) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aménagement d'une salle multi-usages dans la Maison 1 (foyer, salle de formation ouverte aux tiers extérieurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte : réorganisation spatiale en cours. Regroupement des fonctions vie scolaire-assistante-sociale-psychologue dans la Maison 1 (actuellement Maison 2). • L'infirmier déplacée dans les locaux d'internat (excentrés par rapport à la vie de l'établissement) serait rapatriée dans la Maison 2.
COSNE-SUR-LOIRE (CLAUDE-TILLIER)	<p>Réunion initiale d'accompagnement de l'idée au projet (17/06/2024) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à partir d'un projet de jardin pédagogique, réorganiser les usages des espaces extérieurs pour mieux répondre à l'enjeu de l'égalité filles-garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche projet à rédiger par le collège, • calendrier à organiser sur l'année scolaire 2024-2025
CERCY-LA-TOUR	<p>Réunion initiale d'accompagnement de l'idée au projet (27/06/2024) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliser un projet de radio en partenariat avec la radio FDL (basée à Luzy). <p><i>Dans un premier temps :</i> actions interdisciplinaires autour de l'expression orale, des contenus (fabriquer une fiction radiophonique par exemple) avec un accompagnement de FDL et d'intervenants extérieurs.</p> <p><i>Dans un second temps :</i> les collégiens animent l'antenne de radio FDL sur une journée entière durant la Semaine de la presse (mars 2025).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur l'expression orale. • Possibilité de décliner le projet dans de nombreuses matières. • Renforcement de l'éducation aux médias.
NEVERS (VICTOR-HUGO)	Prise de contact effectuée, rdv à venir	
GUÉRIGNY	Prise de contact effectuée, rdv à venir	

LES TRAVAUX

PLAN LED :

le Conseil départemental équipe progressivement les collèges publics en éclairage LED, avec l'objectif de réaliser d'importantes économies d'énergie pour équiper six collèges, pour un **budget maximal de 20 000 euros TTC**. Il s'agit des collèges de Prémary, Château-Chinon, Fourchambault, Corbigny, et Nevers (Les Courlis et Les Loges).



PROJET DE RÉFECTION DES FAÇADES

COLLÈGE BIBRACTE - CHÂTEAU CHINON :

Un projet de réfection des façades avec isolation thermique par l'extérieur est en cours.

REPLACEMENT DES MATÉRIELS DE CUISINE

COLLÈGE HENRI CLÉMENT - DONZY :

La première phase des travaux de remplacement des matériels de cuisine (101 508.00 € TTC) sera terminée pour la rentrée de septembre 2024. Une deuxième phase est prévue en octobre 2024 durant les congés de la Toussaint. La deuxième tranche finale des travaux est quant à elle prévue à l'été 2025.



COURS VÉGÉTALISÉES :

La plupart des cours sont minéralisées et accumulent la chaleur. Afin de réduire ces surfaces imperméabilisées et d'apporter une réponse aux épisodes caniculaires, des îlots de fraîcheur vont être aménagés dans plusieurs collèges du territoire. Les travaux sur le collège Les Loges à Nevers (291 810 € TTC) et sur le collège René-Cassin de Cosne-sur-Loire (388 100€ TTC) s'échelonnent de fin août à début novembre 2024.



ACCESSIBILITÉ

COLLÈGES ADAM BILLAUT - NEVERS ET HENRI WALLON - VARENNES VAUZELLES

Un projet de mise en accessibilité des deux collèges par l'installation d'un ascenseur est en étude. La réalisation des études se fera dans le courant du second semestre 2024.



RÉFECTION DES FAÇADES

COLLÈGES LOUIS ARAGON - IMPHY ET LE CHAMP DE LA PORTE - CERCY-LA-TOUR

Suite à la dépose des bardages de façades des 2 collèges, des travaux de réfection et d'isolation thermique par l'extérieur sont envisagés. Cette mission est en cours de préparation.

SÉCURISATION DES MENUISERIES

DU COLLÈGE LE MONT CHATELET - VARZY

Montant estimé : 100 000.00 € TTC



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Dans le cadre de son engagement envers les nouvelles énergies, le Conseil départemental de la Nièvre a récemment mené une étude d'opportunité en collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les collèges. La direction du patrimoine bâti a souhaité confier cette mission à un assistant à maîtrise d'ouvrage.

CHAUFFERIE

COLLEGE MAURICE GENEVOIX - DECIZE :

Une chaufferie ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) est en cours de réalisation pour un montant d'environ 266 300 € TTC. Le délai de travaux est de 3 mois.



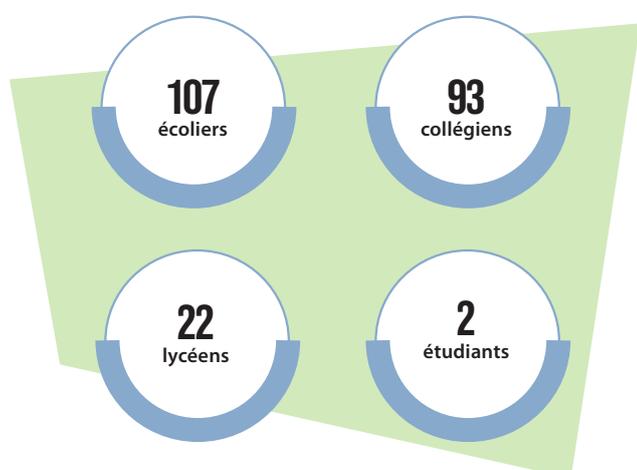
SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

COLLEGE LES LOGES - NEVERS :

Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'analyse pour réalisation des travaux sur le second semestre 2024. Montant estimé : 96 000 00 € TTC.

TRANSPORTER ET ACCUEILLIR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Conseil départemental de la Nièvre a transporté **224 élèves** en situation de handicap durant l'année scolaire 2023-2024 :



Pour leur permettre de rallier leur établissement, **89 circuits** ont été mis en place.

La gestion du transport adapté est organisée par accord cadre à bons de commande avec 6 titulaires :

- Cars Charles (58),
- Voyages Gonin (58),
- les PEP Bourgogne-Franche-Comté (58),
- la société Taxibus (21),
- la société JL International (77, avec une agence dans le 18),
- la société 2PJ (77).



Le tarif des allocations individuelles de transport scolaire est fixé à **0,30 €/km** depuis 2019 (en référence au règlement départemental adopté le 24 juin 2019) ; 17 parents en ont bénéficié pour l'année scolaire 2023-2024.

Le budget pour le transport adapté en 2024 représente **1 800 000€**.

Les principales dépenses couvrent le paiement de l'ensemble des prestataires assurant le transport des élèves par véhicule léger dans le cadre des vingt-neuf marchés publics afférents, le paiement des abonnements Taneo (16 en 2023-2024) ou encore le paiement des aides individuelles aux familles.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PRISE EN CHARGE ?

Les élèves âgés de 3 à 28 ans en situation de handicap respectant les conditions suivantes :

- être domicilié dans la Nièvre (les lieux de résidence doivent être juridiquement établis) ;
- être dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun du fait de la gravité de leur handicap médicalement établie par un médecin référent de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ;
- fréquenter un établissement d'enseignement général, agricole, professionnel ou supérieur, public ou privé placé sous contrat avec l'État.



LES COLLÈGES DESSERVIS

Bibracte (Château-Chinon)
Ensemble scolaire Saint-Léonard (Corbigny)
Claude-Tillier (Cosne-sur-Loire)
Maurice-Genevoix (Decize)
Paul-Langevin (Fourchambault)
Jean-Jaurès (Guérigny)
Louis-Aragon (Imphy)
Aumenier-Michot (La Charité-sur-Loire)
Adam-Billaut (Nevers)
Fénelon (Nevers)
Les Courlis (Nevers)
Les Loges (Nevers)
Victor-Hugo (Nevers)
Henri-Wallon (Vareennes-Vauzelles)
Le Mont-Châtelet (Varzy).

La tarification des transports scolaires adaptés est de **72 €/an/enfant** ; elle est stable depuis 2019.

Le Conseil départemental a réalisé des travaux cet été pour permettre la scolarité d'une élève en situation de handicap au collège de Moulins-Engilbert dès la rentrée. Des travaux sont programmés en 2025 au collège de Luzy, pour préparer l'arrivée d'une élève en situation de handicap à la rentrée suivante.



Contact :

Stéphane BÉNÉDIT / Directeur de cabinet

06 87 01 00 17

Hôtel du Département

58039 NEVERS CEDEX